

RCS : COLMAR
Code greffe : 6851

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00082
Numéro SIREN : 539 394 056
Nom ou dénomination : 3M RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt 3290



RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL 3M RESTAURATION EN SAS

SARL 3M RESTAURATION
Société à Responsabilité Limitée
9 rue des Juifs
68340 RIQUEWIHR
Immatriculée au RCS de COLMAR : 539 394 056 00029

SAS 3M RESTAURATION
Société par Actions simplifiée
7b rue Rosacker
68150 HUNAWIHR
En cours d'enregistrement au RCS de COLMAR



A l'associé unique,

En exécution de la mission, qui m'a été confiée par décision de l'Assemblée Générale en date du 16 avril 2021 relatif :

- **Au commissaire à la transformation de la société** en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce,
- **Au commissaire aux comptes sur l'appréciation de la situation de la Société** en application des dispositions de l'article L223-43, al.3. du Code de Commerce.

Nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Par ailleurs, nous avons également établi le rapport sur la situation de la Société, précédant la transformation d'une Société à Responsabilité Limitée en Société par Actions Simplifiées. En ce cas il n'est rédigé qu'un seul rapport rendant compte de l'établissement de chacune des deux missions.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification, basée sur le bilan au 31.12.2020 dont les comptes sont joints au présent rapport, a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

La transformation prendra effet à la date de la décision des associés approuvant l'opération de transformation.

JACOB SABINE Commissaire aux Comptes
2 route de Krautwiller – 67170 WINGERSHEIM
N° SIRET : 812371102 00011

 **JACOB Sabine**
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 0001

Notre rapport est établi selon le plan suivant :

1. Mission de Commissaire à la transformation
2. Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société
3. Conclusion.

1. MISSION DE COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

I.1. CONTEXTE GENERAL ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

Ma mission a pour objet d'éclairer l'associé unique sur la continuité d'exploitation à l'issue de la transformation de la SARL 3M RESTAURATION en SAS devant être effectuée par Monsieur Philippe AUBRON.

J'ai notamment :

- Echangé avec M. Philippe DOUCY et ses collaborateurs/trices en charge de l'opération pour prendre connaissance de son contexte, des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées, en marge de l'examen du contenu du projet de transformation ;
- consulté les documents juridiques et financiers mis à ma disposition concernant la vie sociale de la société et de sa filiale CIGOLOUP détenue à 100% qui elle-même détient 100% de la société LCM RESTAURATION ;
- demandé les documents nécessaires à ma mission auprès de l'expert-comptable en charge des comptes de la société, à savoir AUDIT CONSEILS 15 rue de la Maison Rouge 67600 SELESTAT;
- pris connaissance de l'activité de la société 3M RESTAURATION et la modification d'activité prévue dans les statuts après transformation, remplaçant « l'import de bœuf de Kobé » par « l'import de bœuf Wagyu japonais ainsi que tous autres produits alimentaires » ;
- pris contact avec Monsieur Philippe AUBRON, afin de recueillir des informations générales sur la société, sur l'opération de transformation projetée et sur son calendrier ;
- examiné le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences qui ont consisté :

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de la dernière situation élaborée au 31.12.2020, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ; en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce.
- elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés ;

1.2. PRESENTATION DES SOCIETES ET DES PARTIES EN PRESENCE

1. 2. 1. Associés en présence

La Société à Responsabilité Limitée 3M RESTAURATION va être transformée en Société par Actions Simplifiées effectuée par :

Monsieur Philippe AUBRON associé unique et gérant, né le 21 mars 1960 à Saint-Nazaire (44), de nationalité française, demeurant 7 rue Rosacker 68150 HUNAWIHR.

1.2.2. Nouvelle forme juridique

Conformément au projet de statuts, il est prévu que la SARL 3M RESTAURATION, Société à Responsabilité Limitée, au capital social de 1 000 €, sise au 9 rue des Juifs 68340 RIQHEWIHR, immatriculée au RCS de COLMAR, SIRET 539 394 056 00029, soit transformée en Société par Actions Simplifiée.

1.3. DESCRIPTION DE L'OPERATION

Les modalités de réalisation de la transformation sont exposées, de façon détaillée, dans le projet des statuts. Elles peuvent se résumer comme suit :

1. 3. 1. Caractéristiques de la transformation en SAS

L'associé unique

- Monsieur Philippe AUBRON, propriétaire de 1000 parts sociales en pleine propriété de valeur nominale 1€ chacune

Détenant ensemble des 1000 parts sociales de la société à responsabilité limitée 3M RESTAURATION SARL désignée ci-dessus, décide de transformer la SARL en SAS. La transformation n'entraîne pas d'augmentation de capital social ni d'entrée de nouveaux associés dans la SAS.



1.3.2. Capital social après transformation

Le capital social avant et après transformation reste fixé à 1 000 €.

1.3.3. Valeurs des capitaux propres

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres 55 010 euros au 31.12.2020 est au moins égal au montant du capital social, fixé par les statuts à 1 000 euros.

1.4. AVANTAGES PARTICULIERS

1.4.1. Diligences menées

Nous avons interrogé l'avocat en charge du dossier sur les avantages particuliers dont il aurait connaissance et qui ne figureraient pas dans les différents documents retenus lors de notre rapport, ainsi que le client via la lettre d'affirmation.

Il n'y a pas d'avantages particuliers octroyés dans le cadre de la transformation.

1.4.2. Informations recueillies

Il est rappelé que nous n'avons pas eu connaissance d'avantages particuliers au cours de cette opération.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social ni sur les avantages particuliers, aucun avantage particulier n'étant stipulé.

2. MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

2.1. DILIGENCES MISES EN ŒUVRE PAR LE COMMISSAIRE A UX COMPTES

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

JACOB SABINE Commissaire aux Comptes
2 route de Krautwiller – 67170 WINGERSHEIM
N° SIRET : 812371102 00011

JACOB Sabine
2 Rue de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011

Enfin, j'ai obtenu une lettre d'affirmation de la part de Monsieur Philippe AUBRON me confirmant l'absence, à la date du présent rapport, d'événements pouvant, d'une part, grever la consistance des capitaux propres issus de la situation en date du 31.12.2020 et la valeur des biens constituant l'actif social.

2.2. APPRECIATION DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

2.3. SYNTHESE ET SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

- 3M RESTAURATION SARL a été créée le 23/01/2012 (R.C.S. COLMAR), et clôture son exercice comptable au 31 décembre ;
- La société a pour objet : la restauration traditionnelle, l'importation de bœuf de Kobé et la participation dans d'autres sociétés ;
- La société détient 100% des parts de la société CIGOLOUP qui elle-même détient 100% de la société LCM RESTAURATION. La valorisation de ces parts représente 20 000 € au bilan.
- Le compte de résultat arrêté au 31.12.2020 fait apparaître un résultat comptable net bénéficiaire de 7 491 €, un total bilan de 159 024 €, pour un chiffre d'affaires de 7 479€.
- La situation financière de la société fait apparaître au 31.12.2020 des dettes d'un montant de 102 960 € ;
- L'état de trésorerie de la société fait ressortir des disponibilités d'un montant de 29 842 € au 31.12.2020.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle aucune observation de nature à remettre en cause la régularité de l'opération de transformation envisagée.

Enfin, nous nous sommes assurés que des dispositions ont été prévues pour respecter les obligations liées à la nouvelle forme juridique, relatives au nombre d'actionnaires et d'administrateurs et au montant minimum du capital social.

Depuis le 1er janvier 2009, le capital social d'une SAS est librement déterminé par les



associés fondateurs dans les statuts. La loi n'exige plus aucun montant minimum. Il est composé d'apports en numéraire (argent) et/ou d'apports en nature (tout bien autre qu'une somme d'argent) réalisés par les associés lors de la constitution de la société.

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport :

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, n'appelle pas d'observations de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Fait à WINGERSHEIM, le 26 mai 2021 en 4 exemplaires originaux

Sabine JACOB
Commissaire aux Comptes
Et
Commissaire à la transformation

JACOB SABINE Commissaire aux Comptes
2 route de Krautwiller – 67170 WINGERSHEIM
N° SIRET : 812371102 00011

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	12 021	12 021				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 128	100	3 028		3 028	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 400	480	1 920		1 920	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	20 000		20 000	20 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		37 549	12 601	24 948	20 000	4 948	24.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 401		5 401		5 401	
	Autres créances	98 834		98 834	88 536	10 298	11.63
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	29 842		29 842	28	29 814	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	134 076		134 076	88 564	45 512	51.39
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		171 625	12 601	159 024	108 564	50 460	46.48

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	46 420	16 073	30 346	188.80
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 491	30 346	22 856	75.32
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	55 010	47 520	7 491	15.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	9 016	9 328	311	3.34
	Concours bancaires courants	31 500		31 500	
	Emprunts et dettes financières diverses	62 444	51 717	10 728	20.74
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	620		620	
	Dettes fiscales et sociales	433		433	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	104 014	61 044	42 970	70.39
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	159 024	108 564	50 460	46.48

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

98 311

61 044

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	7 272		7 272			7 272	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	207		207			207	
Chiffre d'affaires NET	7 479		7 479			7 479	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			7 479			7 479	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9			9	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 165	591		4 574	773.54
Impôts, taxes et versements assimilés			660	593		67	11.37
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			580			580	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			6 415	1 184		5 230	441.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 064	1 184		2 248	189.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	7 000	32 000	25 000	78.13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 127		1 127	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8 127	32 000	23 873	74.60
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 700	469	1 231	262.34
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 700	469	1 231	262.34
2. Résultat financier (V-VI)	6 427	31 531	25 104	79.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 491	30 346	22 856	75.32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	15 606	32 000	16 394	51.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 115	1 654	6 462	390.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7 491	30 346	22 856	75.32

* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées